

MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

ANNEXE N° 1 AU CCAP DÉLAIS D'EXÉCUTION, DÉLAIS DE REPRISE ET PÉNALITÉS

MARCHÉ N° DDTM50_SE_MBS_2026_PILOTAGE
Version de consultation - juin 2026

L'acheteur

Monsieur le Préfet de la Manche

Représentant de l'acheteur (RA)

Direction départementale des territoires et de la mer de la Manche par délégation de Monsieur le Préfet de la Manche

Objet du marché

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pilotage du projet de restauration de la continuité écologique et de renaturation de la vallée de la Sélune

Le présent document comporte 5 pages.

- Les délais figurant dans le tableau sont des délais maximaux. Le bon de commande peut fixer un délai différent en fonction du volume, de la complexité, du calendrier de l'opération ou de l'urgence de la mission, dans les conditions prévues par le CCAP.
- Tout raccourcissement substantiel d'un délai prévu au tableau est arrêté avec le titulaire lors de l'émission du bon de commande.
- Lorsque le délai dépend du calendrier d'une consultation, d'une réunion ou d'une procédure, le bon de commande ou l'ordre de service précise la date d'échéance applicable.
- Sauf indication contraire, les délais sont exprimés en jours ouvrés et sont calculés conformément à l'article 3.2 du CCAG-PI. Les délais courent à compter du point de départ indiqué, sous réserve de la remise d'un dossier complet.
- Lorsque des pièces sont manquantes ou inutilisables, le titulaire en informe l'acheteur dans les deux jours ouvrés suivant leur réception. À défaut, le dossier est réputé complet pour le calcul du délai contractuel.
- Le délai de reprise court à compter de la notification des observations consolidées de l'acheteur. Les reprises nécessaires pour corriger une erreur, une omission ou une non-conformité imputable au titulaire sont réalisées sans rémunération complémentaire.
- Les pénalités sont appliquées après la procédure contradictoire prévue à l'article 14.1 du CCAG-PI. Elles courent à compter du lendemain de l'expiration du délai contractuel jusqu'à la remise complète et exploitable du livrable.
- Pour une prestation urgente expressément qualifiée comme telle, le bon de commande peut fixer un délai spécifique. Le titulaire signale immédiatement toute incompatibilité manifeste entre le délai demandé, la qualité attendue et les moyens prévus.

2. Tableau des délais, reprises et pénalités

N° BPU Réf. CCTP	Prestation / livrable	Point de départ	Délai initial maximal	Délai de reprise	Pénalité de retard
SÉRIE 1 - PHASE D'INITIALISATION, DE TRANSFERT ET DE REPRISE					
1.1 5.3.1	Réunion de lancement, plan de transfert et liste initiale des documents	Notification du bon de commande ou date de la réunion de lancement	5 jours ouvrés après la réunion	3 jours ouvrés	50 €/jour ouvré
1.2 5.3.2	Note de prise de connaissance, état des lieux contractuel et plan d'actions	Mise à disposition du dossier initial complet	20 jours ouvrés	7 jours ouvrés	75 €/jour ouvré
1.3 5.3.3	Livret méthodologique initial et outils de pilotage	Validation de la liste des intrants et mise à disposition des données	30 jours ouvrés	10 jours ouvrés	100 €/jour ouvré
SÉRIE 2 - SUIVI COURANT DE L'OPÉRATION					
2.1 5.4.1	Actualisation complète du livret méthodologique et des outils	Notification du bon de commande ou demande écrite	20 jours ouvrés	7 jours ouvrés	75 €/jour ouvré
2.2 5.4.1	Mise à jour ponctuelle d'un ou plusieurs outils de pilotage	Réception de la demande et des informations nécessaires	5 jours ouvrés	3 jours ouvrés	50 €/jour ouvré
2.3 à 2.5 5.4.2	Revue d'opération : support préparatoire, compte rendu, liste des actions et outils mis à jour	Date de réunion arrêtée	Support : 2 jours ouvrés avant ; compte rendu et mises à jour : 5 jours ouvrés après	3 jours ouvrés	50 €/jour ouvré
2.6 5.4.3	Bilan financier annuel de l'opération	Transmission des données comptables et contractuelles complètes	20 jours ouvrés	7 jours ouvrés	75 €/jour ouvré
SÉRIE 3 - ORDONNANCEMENT, PILOTAGE ET COORDINATION DES ÉTUDES, DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE ET DES TRAVAUX					
3.1 5.5.2	Consolidation initiale de l'OPC, des délais, entrants et interfaces	Transmission des marchés, plannings et données applicables	15 jours ouvrés	5 jours ouvrés	75 €/jour ouvré
3.2 5.5.3	Rapport mensuel de suivi renforcé d'un marché ou ensemble contractuel	Fin du mois suivi ou date fixée au bon de commande	5 jours ouvrés	3 jours ouvrés	50 €/jour ouvré

N° BPU Réf. CCTP	Prestation / livrable	Point de départ	Délai initial maximal	Délai de reprise	Pénalité de retard
3.3 à 3.5 5.5.3	Réunion de suivi des études ou travaux : planning, tableau de suivi, compte rendu et mises à jour	Date de réunion arrêtée	Planning et tableau : 1 jour ouvré avant ; compte rendu : 5 jours ouvrés après	3 jours ouvrés	50 €/jour ouvré
3.6 5.5.4	Analyse et relecture d'un livrable simple ou d'une note ciblée	Réception du dossier complet	7 jours ouvrés	4 jours ouvrés	75 €/jour ouvré
3.7 5.5.4	Analyse et relecture d'un livrable complexe, d'un DCE ou d'un dossier multiépices	Réception du dossier complet	12 jours ouvrés	5 jours ouvrés	100 €/jour ouvré
3.8 5.5.5	Avis sur un événement de chantier ou une difficulté d'exécution	Transmission des éléments disponibles	5 jours ouvrés	3 jours ouvrés	75 €/jour ouvré
3.9 5.6	Avis sur l'organisation et le phasage des travaux	Transmission du dossier de référence	15 jours ouvrés	5 jours ouvrés	75 €/jour ouvré
SÉRIE 4 - CONVENTIONS ET ASSISTANCE JURIDIQUE, FINANCIÈRE ET CONTRACTUELLE					
4.1 5.7.1	Projet et mise au point d'une convention simple	Réception des données et positions nécessaires	15 jours ouvrés	5 jours ouvrés	75 €/jour ouvré
4.2 5.7.1	Projet et mise au point d'une convention complexe	Réception des données et positions nécessaires	25 jours ouvrés	7 jours ouvrés	100 €/jour ouvré
4.3 5.7.2	Analyse simple d'un ordre de service, avenant, prix nouveau ou modification contractuelle	Réception du dossier complet	7 jours ouvrés	4 jours ouvrés	100 €/jour ouvré
4.4 5.7.2	Analyse complexe d'un ordre de service, avenant, prix nouveau ou modification contractuelle	Réception du dossier complet	12 jours ouvrés	5 jours ouvrés	100 €/jour ouvré
4.5 5.7.2	Note juridique, financière ou contractuelle ciblée - dossier simple	Réception du dossier complet et cadrage de la question	7 jours ouvrés	4 jours ouvrés	75 €/jour ouvré
4.6 5.7.2	Note juridique, financière ou contractuelle - dossier complexe	Réception du dossier complet et cadrage de la question	15 jours ouvrés	5 jours ouvrés	100 €/jour ouvré
4.7 5.7.2	Analyse d'une réclamation, d'un différend ou d'un dossier précontentieux ou transactionnel	Réception du dossier complet	Délai fixé au bon de commande ; à défaut 15 jours ouvrés	5 jours ouvrés	100 €/jour ouvré
4.8 5.7.2	Réunion de négociation ou de mise au point contractuelle et compte rendu	Date de réunion arrêtée	Compte rendu et mise à jour de la note ou du projet d'acte : 3 jours ouvrés après	2 jours ouvrés	50 €/jour ouvré
SÉRIE 5 - ASSISTANCE À LA PRÉPARATION ET À LA PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS					
5.1 5.7.3	Note de cadrage et stratégie de passation d'une consultation	Réception du besoin et des données nécessaires	10 jours ouvrés	4 jours ouvrés	75 €/jour ouvré
5.2 5.7.3	Projet de dossier de consultation simple	Validation du cadrage et remise des données	20 jours ouvrés	7 jours ouvrés	100 €/jour ouvré
5.3 5.7.3	Projet de dossier de consultation complexe	Validation du cadrage et remise des données	30 jours ouvrés	10 jours ouvrés	100 €/jour ouvré
5.4 5.7.3	Relecture et sécurisation d'un DCE établi par un tiers	Réception du dossier complet	10 jours ouvrés	4 jours ouvrés	75 €/jour ouvré
5.5 5.7.3	Projets de réponses au premier lot de dix questions pendant une consultation	Transmission du lot de questions	Délai fixé par le calendrier de consultation ; à défaut 3 jours ouvrés	1 jour ouvré	75 €/jour ouvré
5.6 5.7.3	Projets de réponses à un lot supplémentaire, même incomplet, de dix questions	Transmission du lot supplémentaire	Délai fixé par le calendrier de consultation ; à défaut 3 jours ouvrés	1 jour ouvré	75 €/jour ouvré

N° BPU Réf. CCTP	Prestation / livrable	Point de départ	Délai initial maximal	Délai de reprise	Pénalité de retard
5.7 5.7.3	Rapport d'analyse des offres - jusqu'à cinq offres	Transmission des offres, pièces de candidature et cadre d'analyse	10 jours ouvrés	4 jours ouvrés	100 €/jour ouvré
5.8 5.7.3	Analyse d'une offre supplémentaire au-delà de cinq offres	Transmission de l'offre supplémentaire	3 jours ouvrés, dans le respect de l'échéance globale fixée pour l'analyse	2 jours ouvrés	75 €/jour ouvré
5.9 5.7.3	Mise au point, attribution et préparation des documents de notification	Décision de classement et remise des pièces nécessaires	5 jours ouvrés	3 jours ouvrés	75 €/jour ouvré
5.10 5.7.3	Audition ou séance de négociation : grille, participation, compte rendu et mise à jour des analyses	Date de séance arrêtée	Grille : 1 jour ouvré avant ; compte rendu et mise à jour : 3 jours ouvrés après	2 jours ouvrés	50 €/jour ouvré
SÉRIE 6 - RÉCEPTION, CLÔTURE, SUIVI RÉGLEMENTAIRE ET ENVIRONNEMENTAL					
6.1 5.7.4	Bilan financier global de l'opération	Transmission des données consolidées	30 jours ouvrés	10 jours ouvrés	100 €/jour ouvré
6.2 5.7.5 a-b	Préparation des opérations préalables à la réception et note d'aide à la décision	Transmission du dossier de réception	10 jours ouvrés	4 jours ouvrés	75 €/jour ouvré
6.3 5.7.5 a-b	Participation aux OPR ou à la réception et mise à jour du tableau des réserves	Date de l'opération arrêtée	Présence à la date fixée ; relevé et mise à jour : 3 jours ouvrés après	2 jours ouvrés	50 €/jour ouvré
6.4 5.7.5 c	Suivi mensuel des réserves d'un marché ou d'un lot	Fin du mois suivi	5 jours ouvrés	3 jours ouvrés	50 €/jour ouvré
6.5 5.7.5 d	Contrôle de complétude des DOE, DIUO et documents de fin d'exécution - dossier simple	Réception du dossier complet	10 jours ouvrés	4 jours ouvrés	75 €/jour ouvré
6.6 5.7.5 d	Contrôle de complétude des DOE, DIUO et documents de fin d'exécution - dossier complexe	Réception du dossier complet	15 jours ouvrés	5 jours ouvrés	75 €/jour ouvré
6.7 5.7.5 e	Analyse d'un projet de décompte ou d'un dossier de clôture financière	Réception du dossier complet	15 jours ouvrés	5 jours ouvrés	100 €/jour ouvré
6.8 5.8	État initial consolidé des obligations réglementaires et environnementales	Transmission des autorisations, prescriptions et suivis disponibles	15 jours ouvrés	5 jours ouvrés	75 €/jour ouvré
6.9 5.8	Actualisation du suivi réglementaire et environnemental	Réception de la demande et des nouveaux éléments	7 jours ouvrés	3 jours ouvrés	75 €/jour ouvré
6.10 5.8	Bilan annuel ou bilan de suivi post-travaux	Transmission des données et justificatifs nécessaires	20 jours ouvrés	7 jours ouvrés	75 €/jour ouvré
6.11 5.7.5 g	Rapport final de clôture de l'opération	Validation du plan et remise des données finales	30 jours ouvrés	10 jours ouvrés	100 €/jour ouvré
SÉRIE 7 - COMITOLOGIE, CONCERTATION ET RÉUNIONS SUPPLÉMENTAIRES					
7.1 à 7.2 5.9.1	Comité de pilotage : support, participation, compte rendu et mise à jour des outils	Date de réunion arrêtée	Support : 2 jours ouvrés avant ; compte rendu : 3 jours ouvrés après	3 jours ouvrés	75 €/jour ouvré
7.3 à 7.4 5.9.2-5.9.3	Réunion de coordination, concertation ou information : support, compte rendu et actions	Date de réunion arrêtée	Support, lorsqu'il est demandé : 2 jours ouvrés avant ; compte rendu : 3 jours ouvrés après	2 jours ouvrés	50 €/jour ouvré
7.5 à 7.7 5.10	Réunion technique ou visite supplémentaire et compte rendu ou relevé de décisions	Date de réunion ou visite arrêtée	Compte rendu ou relevé : 3 jours ouvrés après	2 jours ouvrés	50 €/jour ouvré
SÉRIE 8 - RÉVERSIBILITÉ ET PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR TEMPS PASSÉ					

N° BPU Réf. CCTP	Prestation / livrable	Point de départ	Délai initial maximal	Délai de reprise	Pénalité de retard
8.1 5.12	Dossier de réversibilité et transfert de fin de mission	Date de fin de commande, fin de marché ou notification de résiliation	15 jours ouvrés	5 jours ouvrés	250 €/jour ouvré
8.2 5.1 à 5.12	Journée d'expertise senior - livrable ou restitution prévu au bon de commande	Fin de l'intervention ou point de départ fixé au bon de commande	Délai fixé au bon de commande ; à défaut 5 jours ouvrés	3 jours ouvrés	75 €/jour ouvré
8.3 5.1 à 5.12	Journée de chef de projet, planificateur ou chargé d'études - livrable ou restitution prévu au bon de commande	Fin de l'intervention ou point de départ fixé au bon de commande	Délai fixé au bon de commande ; à défaut 5 jours ouvrés	3 jours ouvrés	75 €/jour ouvré

Nota : lorsqu'une ligne prévoit plusieurs livrables assortis de délais distincts, chaque délai s'applique séparément au livrable concerné. Une remise partielle ou non exploitable n'interrompt pas le décompte du retard.

Les pénalités particulières non liées à un délai de remise (absence à une réunion, défaut de remplacement, sécurité, confidentialité, défaut de remise des fichiers natifs, etc.) demeurent régies par l'article 4-4 du CCAP.